

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20172 - 78EME ANNÉE

Après le second tour des législatives à La Réunion

L'essentiel : rassembler autour d'un projet réunionnais pour sortir La Réunion de la crise économique, sociale et politique

Plus de 65 % d'abstention à un second tour d'élections législatives : telle est l'ampleur de la crise politique à La Réunion. C'est la conséquence de la domination à La Réunion d'un système qui produit chômage, vie chère, pauvreté et aliénation culturelle. Pour remettre en cause ce système, le PCR propose la tenue d'une Conférence territoriale élargie à toutes les forces vives dans laquelle les 7 députés et les 4 sénateurs sont invités à siéger. L'objectif de la Conférence territoriale élargie sera d'élaborer dans la plus large concertation le projet réunionnais de développement durable et solidaire. Une fois le projet défini, les 7 députés de La Réunion pourront alors le présenter à l'Assemblée nationale sous la forme d'une proposition de loi commune.

À La Réunion, le second tour des législatives 2022 est un scrutin qui a de nouveau été marqué par une forte abstention : plus de 65 %. 7 députés ont donc été élus hier à La Réunion par 35 % des électeurs. Cette situation doit interpeller tous les responsables politiques. Elle illustre la grave crise traversée par La Réunion, sans commune mesure avec la situation en France où 54 % des électeurs se sont abstenus, contre 57 % cinq ans auparavant.

Sur les 7 députés élus, 6 sont membres de la coalition NUPES. C'est la confirmation du résultat de la présidentielle à La Réunion où Jean-Luc Mélenchon était arrivé en tête au premier tour. C'est un résultat qui n'est pas sans rappeler la « vague » de 2012, où un mois après l'élection de François Hollande à la présidence de la République marquée par un triomphe à La Réunion, le PS et ses alliés avaient obtenu 6 députés sur 7 dans notre île. Mais à la différence de 2012, ces 6 députés ne siégeront pas dans la majorité de l'Assemblée nationale. En effet, les rapports de forces qui se

dessinent au soir du second tour des législatives font que les 7 députés de La Réunion seront membres de groupes d'opposition.

Le projet réunionnais de développement peut emporter la majorité à l'Assemblée

La mouvance du président de la République n'a pas réussi à obtenir la majorité des sièges à l'Assemblée nationale. Hier soir, aucun représentant des autres groupes politiques n'ont annoncé qu'ils allaient élargir la majorité relative pour donner la possibilité au gouvernement de compter en permanence sur une majorité absolue. Si cette situation n'évolue pas, alors à chaque projet de loi le gouvernement sera contraint de négocier pour obtenir le soutien d'au moins 60 députés qui ne sont pas dans la mouvance présidentielle. Ce sera du coup par coup.

Il est pourtant possible que les 7 députés de La Réunion ne soient pas condamnés à faire 5 ans d'opposition. Ils ont le pouvoir de présenter une proposition de loi qui peut transcender les clivages politiques et rassembler une large majorité à l'Assemblée nationale : le projet réunionnais de développement durable et solidaire.

Conférence territoriale élargie

En effet, le faible taux de participation aux élections rappelle que la crise économique et sociale s'est largement étendue au politique. C'est la conséquence de la domination à La Réunion d'un système qui produit

chômage, vie chère, pauvreté et aliénation culturelle. Pour remettre en cause ce système, le PCR propose la tenue d'une Conférence territoriale élargie à toutes les forces vives dans laquelle les 7 députés et les 4 sénateurs seraient invités à siéger. L'objectif de la Conférence territoriale élargie sera d'élaborer dans la plus large concertation le projet réunionnais de développement durable et solidaire. Une fois le projet défini, les 7 députés de La Réunion pourront alors le présenter à l'Assemblée nationale sous la forme d'une proposition de loi commune.

A partir du moment où les forces vives de La Réunion auront réussi à se rassembler autour d'un projet partagé, sa traduction sous forme de proposition de loi ne peut que transcender les clivages. En effet, pourrait-il exister une majorité de députés qui soient contre le plein emploi à La Réunion, contre la fin de la grande pauvreté, contre l'autonomie énergétique à partir de nos énergies renouvelables et contre la souveraineté alimentaire ?

M.M.

Quelle majorité de députés contre le développement de La Réunion ?

Il manque environ 60 sièges à la mouvance présidentielle pour obtenir la majorité parlementaire

Législatives 2022 : situation inédite depuis le renforcement du régime présidentiel

Hier, les coalitions Ensemble et NUPES n'ont pas atteint leur objectif qui était d'obtenir la majorité des sièges à l'Assemblée nationale tandis que l'extrême droite atteint le record de près de 90 députés. En tête, la mouvance présidentielle Ensemble est créditée d'environ 230 sièges. Il en manque environ 60 pour atteindre la majorité absolue. Depuis 2002, date de l'application de la réforme constitutionnelle qui a renforcé la présidentialisation du régime, c'est la première fois que le gouvernement issu de l'élection présidentielle ne peut pas compter sur la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

La coalition du parti du chef de l'État et de ses alliés est arrivée en tête du second tour des législatives. Ensemble, composée de Renaissance (ex-LaREM), du Modem et de Horizons, obtenait à l'heure où nous mettions sous presse un peu plus de 230 députés. Ce nombre est nettement inférieur à la majorité qui était l'objectif, soit 289 sièges. C'est un net recul par rapport à 2017, où les membres de cette coalition

avaient obtenu plus que la majorité absolue des sièges.

Ceci crée une situation inédite depuis 2002, date depuis laquelle les législatives sont organisées un mois après la présidentielle, tandis que la durée du mandat du président de la République a été alignée sur celle des députés. L'objectif était de donner au président élu la majorité parlementaire lui permettant d'appliquer son programme de candidat. Mais cette fois, la dynamique de la victoire à la présidentielle n'a pas débouché sur une majorité à l'Assemblée nationale, tandis que l'extrême droite, battue comme en 2017 au second tour de la présidentielle, a obtenu près de 90 députés au lieu de 8 cinq ans auparavant. Ce résultat est au-dessus des prévisions les plus optimistes de l'extrême droite qui a donc dépassé son objectif de reconstituer un groupe d'au moins 15 élus à l'Assemblée nationale.

Avec probablement moins de 150 députés, la coalition NUPES n'atteint pas son objectif qui était la majorité des sièges : il en manque plus de 130.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Et pendant ce temps là, la lutte contre le réchauffement climatique piétine

Le grand gagnant de la période électorale est l'abstention qui est à un niveau jamais vu, autour de 65%. On pourra dire longtemps que le responsable serait la fête des pères et autres communion. Mais que propose t'on pour les problèmes de notre temps ? Ainsi la négociation intermédiaire de Bonn afin d'obtenir le consensus à la COP 27 a été mise sous silence, mais pourtant...

Des représentants gouvernementaux du monde entier se sont réunis à Bonn jusqu'au 16 juin pour préparer la 27e conférence sur le climat mondial (COP27) qui se tiendra cet automne à Charm el-Cheikh en Égypte. Ces négociations à l'échelon des groupes de travail revêtent une grande importance car les décisions sont prises à l'unanimité lors des conférences sur le climat mondial. Les différentes positions doivent donc être déterminées en amont afin de pouvoir préparer les décisions politiques.

L'objectif était de relancer les négociations sur la lutte contre le changement climatique. Las, les pays ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur les grands enjeux de cette session intermédiaire. Les discussions ont notamment achoppé sur la question des « pertes et dommages ». Il s'agit du soutien financier que les pays les plus riches devraient apporter aux États les plus pauvres afin de les aider à faire face aux conséquences inévitables du dérèglement climatique. Autre source de déception, les pays ne sont pas parvenus à avancer sur l'élaboration d'un programme de travail visant à accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ils s'y étaient pourtant engagés à Glasgow, lors de la COP26.

La crise du climat ne cesse de s'aggraver. Il est grand temps que nous mettions en œuvre les objectifs climatiques définis au niveau international. Les négociations climatiques qui se tiennent à Bonn constituaient une étape intermédiaire essentielle à cet effet. Nous souhaitons que soit mis en place un plan de travail concret pour une meilleure protection du climat et une plus grande solidarité en ce qui concerne

l'adaptation au changement climatique. Les personnes qui souffrent le plus de la crise du climat sont en effet celles qui en sont le moins responsables. Des mesures considérables sont nécessaires afin de ne pas dépasser la barre de 1,5 degré en ce qui concerne le réchauffement climatique.

Les pourparlers concernant les pertes et préjudices engendrés par le dérèglement climatique représentent également une thématique centrale. Les populations pauvres et vulnérables dans les pays les moins développés sont en effet les plus touchées par le changement climatique, alors même qu'elles ne jouent qu'un rôle minime dans le réchauffement climatique en raison de leurs faibles émissions de gaz à effet de serre. Des négociations concernant l'adaptation des flux financiers mondiaux aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat figurent elles aussi à l'ordre du jour. Les banques de développement doivent en particulier participer à une transformation durable de la société, tout comme les investisseurs privés. Les délégations préparent en outre un « état des lieux international ». À compter de 2023, un bilan devra être dressé tous les cinq ans afin de déterminer la situation de la protection du climat à travers le monde.

« Lorsque le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt... ou le classement de Shangai » (proverbe chinois)

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

La Rényon, tériroir ! i di pi Péi don ? Sa i arsanb pa in kapitilassion-sa !

Mézami dann kouran réssan nout listoir, nou la vanj kont lasimilassion é ni pans nou la gagné. Nou la vanj kont lintégrassion é ni panss nou la gagné. Mé nou lé dann lérèr pars lésprî lasimilassion épi sète lintégrassion i sévi touzour issi shé nou, éi distil zot poizon pou détrui nout lidantité épi la konsyans nout lidantité.

Pou kossa mi di sa ?

Pars mwin néna an mémoir sak la éspass yèr, épi mi oi dovan mwin sak i éspass zordi, é mwin néna konm linpréssion l'inn é l'ote i rezwin pou anpèsh nout lidantité inpoz ali konm kékshoz définitif kékshoz définitivman instalé, ataké, agréssé, arsélé san arété.

Yèr é zordi, i rofiz apèl La Frans, la Frans mé i kriye ali konm métropol – mèm si métropol i fé bonpé kolonyal. Yèr téi rofiz apèl La Rényon péi, rényoné pèp ; nout kiltir zot i apèl folklore, nout lang i di sa in patoi. Mi rapèl in zour kan la nonm lo parti sosyalis in pé la troubv lo nom : « Parti socialiste ile de La Réunion ». Dessèrtin apèlèr konmsa lé ankor vivan zordi é mi pans pa zot la shanjé pou vréman.

Mi rapèl, dann tan mwin lété étidyan, mwin la partisipe in lémission télé é la fé rokomans amwin troi-kate foi pars dann mon konklizyon mwin téi di péi olèrk di départman pars fransh vérité Péi i sava droite dann mon kèr é départman téi korsh mon boush.

Koméla ankor kan in rényoné i di « nou lé franssé » dann mon kèr mi di toultan « dsu mon kart lidantité. ». Mi di pa néna poin kontradiksyon dann mon manyèr oir épi aprésyé lé shoz : mi san bien néna in déba intèryèr shé mwin konm shé lé zot. Mé in kontradiksyon sa i doi z'ète dépassé pou trouv son rézolisyon...

La Nupes i apèl la Rényon tériroir ? Péi i korsh zot lang daoir. Talèr pèp ossi lé kapab korsh zot boush. Antansion vokalèr, li kondissione anou, li fé rokil anou dann nout konviksyon aryèr nout konviksyon ; antansyon pa alé ziska la kapitilassion. Nou ni tienbo, ni larg pa !

A bon ékoutèr, salu !

Justin